

Synthèse des démarches pratiques

Après l'élaboration, concertée ou non dans un premier temps, du plan de travail collectif, il s'agira de mettre en place les plans de travail individuel régulés par un contrat établi et approuvé par l'adulte et l'enfant.

La mise en place du travail personnalisé suppose :

- l'utilisation et la création d'outils ;
- l'instauration d'un plan et d'un contrat de travail ;
- une auto-évaluation et co-évaluation par un pair et par l'enseignant.

Les outils

Des outils comme le fichier et les livrets permettent un travail totalement individualisé dans la mesure où ils sont autocorrectifs, c'est-à-dire s'ils contiennent des réponses que l'enfant consulte ensuite pour vérifier son travail et corriger ses erreurs. Il a alors la totale maîtrise de ce qu'il fait et n'a recours à l'adulte qu'en cas de difficulté ou pour faire vérifier les tests de fin de séquences prouvant qu'il a bien assimilé les apprentissages proposés.

C'est grâce aux **livrets programmés**, par exemple, que les jeunes peuvent prendre une véritable responsabilité sur leur formation : il leur est en effet possible de construire leur propre démarche et de s'approprier la notion par le moyen qui leur convient le mieux.

Rappelons les différents types de fichiers utilisés dans nos classes pour le travail autonome.

- **Les fichiers méthodologiques :**
 - fichiers de libre recherche (édités par PEMF) ;
 - fichiers de savoir-faire - écriture de récits (édités par PEMF et le GLEM) ;
 - fichiers de recherches guidées, etc.
- **Les fichiers disciplinaires :**
 - colortho ;
 - textes philosophiques ;
 - livrets programmés d'orthographe (PEMF) ;
 - fichiers d'histoire et géographie.
- **Les boîtes à outils** ou fichiers « maison » que les élèves se construisent peu à peu avec l'aide de l'enseignant.

La fiche de travail est l'élément essentiel du travail individuel. Elle a pour fonction de remplacer la leçon orale et doit permettre à l'enfant

d'acquérir seul les connaissances nouvelles. La fiche n'est donc efficace que si elle est utilisée dans une dynamique de classe où l'enfant est acteur de sa formation.

Le contrat et le plan de travail

« *La situation individualisée impose de mettre en place un dialogue entre chaque apprenant et un programme de travail qui l'interroge, le guide et l'amène, à son rythme, vers l'objectif que l'on veut lui faire atteindre...* » (P. Meirieu, in *L'École, mode d'emploi*.)

« *Un contrat est un engagement réciproque, il implique un élève et un éducateur et il est bon que les deux partenaires s'en reconnaissent comme parties prenantes.* » (P. Meirieu)

Les plans de travail

Ils sont prévisionnels, déterminent un contrat et servent de base au bilan lors des conseils.

Ils permettent à l'enfant de réguler son travail par une gestion rationnelle des tâches à effectuer pendant un laps de temps fixé et de garder une mémoire du travail effectué.

A noter que cette projection dans le temps, à plus ou moins courte échéance, est utile autant au jeune qu'à l'adulte dans la gestion de son travail.

Auto-évaluation et co-évaluation par un pair et par l'enseignant

L'évaluation du travail individuel se fait à différents niveaux : elle apparaîtra d'abord sur la fiche du travail en atelier ou sur le plan de travail, exprimée soit par un système de couleurs très codifié, soit par une appréciation verbale, soit encore par un total chiffré. Les pratiques sont assez diverses dans ce domaine et doivent être discutées en conseil de classe afin que la tâche d'auto-évaluation comme celle de co-évaluation par l'enseignant soient facilement comprises par les enfants et qu'ils y adhèrent avec la volonté de jouer un rôle effectif dans leur évaluation.

Cette évaluation à un premier niveau doit permettre à l'élève de prendre conscience de ses lacunes et de ses erreurs. Il y remédiera par un retour sur son travail. C'est à ce moment qu'interviennent :

- les échanges entre pairs ;
- l'entraide.

Une évaluation critériée de toutes les activités propres à la discipline, cette fois non plus en direction des élèves seuls, mais aussi des parents,

VOILA DEUX MOYENS POUR SAVOIR QUAND ON ECRIT
TU CHOISIS UN DE CES MOYENS.

L'AI
L'EST
L'ES

1ER MOYEN

- . Je l'ai → Nous l'avons
- . Tu l'es → Vous l'êtes
- . Il l'est → Ils le sont

LE VERBE PEUT SE METTRE AU PLURIEL
Ainsi, tu distingues bien ce qui
varie : - le verbe AVOIR
et - le verbe ETRE
Et tu vois bien le pronom L' ou LE

2ÈME MOYEN

- . Ce livre, je l'ai déjà lu. → J'ai déjà lu ce livre.
- . Turbulent ? Cet enfant l'est. → Cet enfant est turbulent.

LE PRONOM L' PEUT ÊTRE REMPLACÉ PAR
LE NOM OU L'ADJECTIF QU'IL REMPLACE

TU T'ENTRAINES POUR SAVOIR QUAND IL FAUT ÉCRIRE L'AI, L'ES, L'EST.

SI TU AS CHOISI :

- le premier moyen, tu fais les exercices IA, p. 7 et IB, p. 9.
- le deuxième moyen, tu fais les exercices IIA, p. 7 et IIB, p. 9.

pourra se faire à l'occasion par exemple de la distribution des carnets de notes des élèves.

Cette évaluation, par son caractère descriptif, aura pour tâche d'expliquer aux parents nos demandes, nos méthodes et de les éclairer sur les compétences, le travail, le progrès et le comportement de leur enfant au sein du groupe classe.

Ces bilans individuels seront lus et discutés en conseil avant leur envoi aux parents.

On a pu constater que les enfants étaient très sensibles aux remarques de leurs pairs, qui permettent une décentration du regard sur leur propre travail, décentration que les annotations ou remarques du professeur, si pertinentes soient-elles, n'obtiennent pas toujours.

Problèmes, questions, limites

D'abord les problèmes d'ordre matériel :

- Il est **nécessaire** de disposer d'une ou deux salles en permanence pour mener ce type de travail qui implique :

- des surfaces d'affichage pour les plans de travail mais aussi pour les réalisations des élèves ;
- des lieux pour ranger et entreposer les outils indispensables.

On ne peut concevoir une classe qui travaille de façon personnalisée avec un seul fichier d'orthographe. Il en faut plusieurs.

Disposer librement de l'espace-classe et de son organisation (coins-fichiers, place de l'armoire, etc.) n'est-ce pas une personnalisation de l'espace adaptée à une pédagogie personnalisée ?

- Une individualisation systématique du travail sans interactions s'apparente dangereusement au taylorisme. Le retour au groupe et au travail en équipes, bases d'une classe coopérative, préserve d'une telle dérive.

- Dans le Second degré, le travail avec ses collègues au sein d'une équipe pédagogique permet à l'enseignant qui veut mettre en pratique le travail personnalisé d'avoir :

- un recul sur sa démarche
- un enrichissement issu de la confrontation avec les autres.

Une pratique solitaire peut rapidement se figer. L'existence d'un projet collectif et d'un contrat passé avec des collègues peut garantir un constant réajustement des pratiques individuelles par rapport aux objectifs définis en commun.

Au bout d'un certain temps de fonctionnement (un demi à un trimestre), on peut déjà remarquer une amélioration de l'atmosphère de la classe : les rapports entre individus comme les rapports au travail sont plus positifs. Ainsi, l'intérêt personnel est accru : les élèves demandent d'eux-mêmes les fiches ou les outils qui leur sont nécessaires : c'est l'apprentissage de l'autonomie.

Dans la mesure où le travail personnalisé prend en compte les besoins de chacun, des enfants effacés, en retrait dans leur implication personnelle au travail, se découvrent peu à peu des compétences. Ils se sentent reconnus et trouvent leur place au sein du groupe. Leur efficacité dans le travail s'en trouve amplifiée.

L'utilisation des outils du travail individualisé va développer chez l'enfant des capacités d'ordre méthodologique dans la mesure où il en reconnaîtra l'efficacité.

